

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

INSTITUT CANADIEN.

UN MOT SUR LE COMTE DE RIMOUSKI.

CONSTITUTION MEDICALE.

(Suite.)

Quand aux lods et ventes on devrait, je crois, les conserver, car de cette loi comme de celle du douaire qu'on a morcelée à un point de n'en faire qu'une moquerie, il résulte que les enfants ont une protection contre la folie de leurs parents.

Je ne suis en ceci que l'écho de mille voix plus puissantes parmi lesquelles n'oubliez pas la belle et magnifique voix d'André Stuart : relisons quelques phrases du chef-l'œuvre de sa vie, le rapport du comte sur l'établissement des terres de la couronne (1821).

« Votre comité n'a pu qu'être surpris que la grande surabondance de population agricole de la province n'ait pas été depuis longtemps établie sur les vastes étendues de terres non concédées de la couronne, et il s'est enquis soigneusement si les causes qui ont produit l'anomalie étrange d'une surabondance de population agricole, environnée de terres désertes et incultes étaient permanentes dans leur nature ou autrement.

« C'est avec une satisfaction peu ordinaire que votre comité peut déclarer qu'il est d'opinion que ces causes ne sont point d'une nature permanente, et qu'il peut ajouter que l'on peut raisonnablement espérer que l'éloignement n'en est ni difficile ni reculé.

« Votre comité est d'opinion qu'une des causes principales qui ont retardé l'établissement des terres incultes de la couronne dans le Bas-Canada, a été l'abandon de l'ancienne manière de concéder les terres en fief ou en seigneurie, et l'introduction de la tenure en franc et commun socage, tenure nouvelle et inconnue au peuple de ce pays.

« Le système le moins onéreux pour celui qui s'établit est indubitablement le système français des seigneuries.

« Sous cette tenure celui qui faisait un établissement avait plusieurs avantages : il n'était pas obligé de débourser aucun argent pour sa terre. Quelque petit fonds qu'il possédât, il le pouvait entièrement employer à l'amélioration de sa terre.

« Le seigneur, dans certains cas, mais non universellement, était tenu, par les conditions de la concession originale d'ouvrir un chemin pour communiquer des établissements de sa seigneurie les plus éloignés à la concession suivante des terres non concédées dans icelle. Il devait bâtir un moulin, et la mouture était payée à un taux plus bas (1-14) qu'il n'est maintenant dans les Etats-Unis, où il y a la plus grande concurrence (1-12).

« Le système des seigneuries est propre à produire et à produire en ce pays une division égale des terres, chose favorable au bonheur des hommes aux bonnes mœurs, aux habitudes d'industrie, à la stabilité des lois du gouvernement et à la force militaire du pays.

« La tenure en seigneurie est une tenure que le peuple de ce pays entend et à laquelle il est accoutumé.

« Les habitudes religieuses et sociales du cultivateur canadien l'empêchent d'émigrer aux terres de la couronne à quelque distance. Là il est privé des principales consolations de sa religion, son enfant ne peut pas être baptisé, ni instruit des principes de sa religion. Sur le bord de sa fosse il ne peut recevoir aucune consolation religieuse. Il n'a aucun moyen d'assister au service divin.

LES PAROISSES.

Nous allons faire un court pèlerinage à travers nos campagnes. Nous partons matin, à pied, sans souci car partout nous recevons l'hospitalité, c'est ainsi qu'il fait bon voyager.

Suivez-moi : le soleil commence à paraître, les brumes de la mer s'évaporent à son approche, les vilaines elles ont dansé toute la nuit voyez comme elles sont pâles.

Nous commençons à voyager sur une belle plage sablonneuse : d'un côté sont des dunes au pied desquelles vous voyez les habitations et de l'autre le fleuve, large de sept lieues, bordé au nord par de hautes montagnes auquel l'éloignement prête une teinte bleuâtre qui se détache en lignes admirables sur notre ciel violacé.

Nous voici arrivés sur le haut d'un coteau, jetons un regard en arrière, voyez à trois lieues au large la grande lie aux Lièvres à l'Ouest les Pèlerins, ils ont bien en effet l'air des pèlerins qui se consultent sur leur route, ces trois rochers qui se regardent de près. Nous arrivons à la chapelle de la Rivière-du-Loup, saluons sa modeste enceinte qui forme avec l'élegant presbytère qui l'avoisine un contraste que je n'aime pas. Plus loin voici le village bien bâti sur l'escarpement de la rivière, mais qui manque de ce clocher classique d'un village canadien. D'ici part un chemin qui mène au lac Taminsonata, et de là au Nouveau-Brunswick. La rivière coule dans la direction du nord-est, dans les creux dit-on, ses eaux prennent dès leur source une saveur salée. Sur l'escarpement sud de la rivière à son embouchure il existe une source sulfureuse, située au milieu d'une belle ferme propriété de mon oncle M. J. B. Taché, sans les bienfaits duquel je serais peut-être hors d'état de vous communiquer ces choses. A un tiers de lieue de l'embouchure de la rivière il existe une jolie chute d'environ cinquante pieds. Nous continuerons à côtoyer le fleuve quoiqu'il existe un autre chemin plus court, détournons ce charmant coteau boisé de sapins ; en suivant les détours de ce couvert ne vous sentez-vous pas la tête pleine, le cœur gros de tous les souvenirs de notre poétique nationale ! reposons-nous au bord de la mer à ce rempartement sauvage qui vient animer ce magnifique paysage, voici le fleuve ! apercevez-vous au large ce rocher qui ressemble à un bastion massif ! c'est le Pot à

l'eau-de-vie, refuge des vaisseaux et des oiseaux dans la tempête. Voici l'anneau au Peril qui tire son nom de l'abondance de perail sauvage qu'on y trouve et suivant d'autres de ce que les flots Perils situés à une demi lieue au large ont la forme d'une plate-bande plantée d'herbes du même nom. Voyez-vous le gros Kakouna, ce cap qui donne son nom à la campagne qui l'avoisine et qu'il a reçu lui-même des Sauvages à cause du grand nombre de porcs-épics auxquels ils donnaient asile. Le village de Kakouna ne vous semble-t-il pas charmant sur son coteau coquettement perché et d'où sa vue plonge dans la Baie qui s'étend à ses pieds. Encore deux chemins qui se présentent, un au milieu des terres bien plus court, mais l'autre sur le fleuve accidenté de rochers, couverts de mélèzes et de bryères ; de petites savannes traversées par des courants bordés d'aunes et de saules, et puis toujours le fleuve et l'odeur de la mer. Nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière-Verte, ainsi nommée de la luxuriante verdure de ses bords. Voici le village de l'Île-Verte et puis l'île au large, sur laquelle existe un phare situé près d'une grosse roche appelée Roche à la Baleine, et au nord-est l'anse qui s'étend au pied des falaises au bas desquelles blanchissent les habitations, savannes tremblantes, percées de pertuis sans nombre, séjour de tout espèce de gibiers ; j'ai tant de fois parcouru en chassant les anses de Kamouraska, ma paroisse natale, j'ai tant de fois rêvé assis sur un tronç d'arbre apporté par les flots que j'aime à voir ces savannes de la mer partout où je les rencontre !

Revenons dans cette habitation ; en nous reposant nous mangerons le lait au sucre et des fraises cueillies du matin, là habite un vieillard qui nous dira les noms des rivières, des forêts qui s'étendent en arrière des établissements : Il nous dira qu'il y a une rivière nommée Marin-Kéche, souvenir sauvage de la protection accordée à l'intercession de la mère du Dieu Civilisateur. Il nous racontera l'histoire de mille autres souvenirs de cette époque demi-sauvage et demi-civilisée.

Nous nous sommes reposés, continuons à longer ces falaises d'où s'échappent ces jolies cascades, gravissons la côte de la pointe à la Loupe, appellation tirée de la structure du mamelon qui termine à la gauche la courbure de ces falaises que nous laissons derrière nous. Quelle est cette embarcation qui laisse la côte, quelle est cette mélodie que chantent ces rameurs ? La chaloupe c'est une chausseuse de marsouins et de loups-marins qui se dirige vers le grand courant du Saguenay, la mélodie c'est celle du « vaillant chasseur. » Voyez-vous cette ouverture, on dirait un vaste entonnoir creusé dans les montagnes du nord, c'est l'embouchure du Saguenay, c'est de cette gueule béante que sort le courant de la grande rivière qui enveloppe les rochers que vous voyez loin au large, l'Île-Rouge et l'Île-Blanche ; il traverse le fleuve et vient frapper l'île sud qu'il suit bien loin ; le fleuve Géant semble étonné d'une telle hardiesse il laisse passer ce hardi vassal bien sûr qu'il se soumettra. Voyez-vous cette belle rivière qui

coule au fond de cet immense ravin, descendent les degrés de cette pente qui se déroule devant nous ; faisons halte sur ce pont qui unit les deux rives et tout en examinant le pittoresque aspect de ces croupes je vous dirai le nom de cette rivière. Des Français nos pères, remontant en canot les sinuosités sans nombre de cette grande rivière, ils avaient visité les cents lacs où elle prend sa source, ils revenaient portés par les courants, lorsque l'un d'eux mettant le bras hors du canot pour puiser de l'eau laissa échapper le gobelet qu'il tenait, « parlé, dit-il, il m'avait bien coûté trois pistoles ; » Eh ! bien, c'est depuis que cette rivière s'appelle des « Trois-Pistoles. »

Ce bel établissement est celui du chantier de MM. Tétu ; atteignons l'autre sommet, regardez la mer et l'Île-aux-Basques ; voici le clocher d'une église, près la mer, adossée à un rocher est une autre église voisine de la première, c'est la discorde qui a érigé deux temples où le Seigneur n'en demandait qu'un ; mais sans examiner qui à tort ou raison, prions ensemble à l'ombre des deux croix pour que la paix et l'union se rétablissent dans cette belle mais malheureuse paroisse. Ce chemin nouveau plus droit plus uni vaut mieux pour le voyageur empressé, mais nous qui sommes touristes il nous faut l'autre, travaillé par des soulèvements au pied desquels sont des moraines, des blocs couverts de mousses, il nous faut passer sur cette croupe pour de là plonger la vue dans le précipice, puis il nous faut la vue des Razads, jolis îlots, et du fleuve que demain nous laisserons, car ce soir nous camperons ici sur le rivage pour jouir du coucher du soleil qui va se cacher derrière les montagnes du Nord.

Voyez comme l'aube s'avance, son avant-garde de rayons lumineux pousse devant elle les nuages qui se pressent en flots rebelles, mais enfin vaincus ils disparaissent de devant la face du roi de l'espace ; celui-ci continue sa marche lente et majestueuse, des escadrons aux couleurs violettes se rangent d'abord sur les contours des montagnes, ils sont bientôt placés à d'autres aux insignes pourpres ; enfin la garde d'honneur déploie ses étendards rouge vif, l'horizon paraît en feu, le sol jette un dernier regard sur son empire, il disparaît et bientôt après lui ses lanternes oranges cessent de flotter, il a cédé sa place à la nuit non moins belle avec les ombres projetées sur l'onde par les îles et les caps qu'on dirait des cavernes de la féerie du moyen-âge.

Levons-nous, partons, voici le cap à l'Aigle, où grand nombre d'oiseaux bruns ont leur nid, cette espèce très commune dans toute cette contrée donne la chasse aux grands oiseaux de mer. Nous entrons dans le portage ; c'est ce val resserré formé d'un plateau limité par les deux versants de ces crêtes qui appartiennent à la chaîne des Monts Commis ; le fleuve a disparu, la vue ne peut plus embrasser autre chose que le ciel, le fond du val et les crêtes qui le bordent ; mais il y a ici une majesté sauvage, un silence qui fait rentrer en soi-même, un demi jour comme dans ces vieilles et sombres cathédrales gothiques au pilier desquelles le crime venait épier sa victime ; mais

aussi où Dieu reçut mille fois l'offrande d'héroïques sacrifices. On aperçoit le clocher de St. Simon, puis le petit village avec son air propre ; voici St. Fabien, là, regardez près de nous à gauche ce joli lac, un second est près d'ici derrière ce coteau, et de l'autre côté de la montagne deux autres les deux Malanbès, patrie des plus belles truites possibles, et quartiers d'hiver des caribous. Ces montagnes sur le fleuve forment deux lieues de murailles hautes de plusieurs cents pieds, taillé apic, puis des anses et l'Îlet au Flacon ainsi nommé des pilotes qui souvent y sont venus faire leurs libations. Entrons dans cette chaumière, le maître est maintenant assez heureux ; vous reconnaîtrez en lui un homme éprouvé par le malheur et qui a souffert l'injustice des hommes.

En route la Baie du Bic, l'un des endroits les plus pittoresques du Canada. Assoyons-nous sur ce roc, n'est-ce pas que si Byron eût eu le pouvoir magique d'une fée il eût créé le Bic ? Voyez à l'Ouest ces cimes élancées séparées par des gorges profondes : la montagne du Bic, puis le cap Enragé, le cap à l'Original, taillé à pic du côté du large. Un chasseur, le père Labrie, poursuivait un élan, ils étaient parvenus tous deux sur le sommet de la montagne, le chasseur allait l'abattre, quand l'animal d'un bond désespéré s'élança dans le précipice au fond duquel il est brisé ; le chasseur suspendu à un arbre regarde les lambeaux attachés au rocher : tu t'appelleras le cap à l'Original, dit-il au promontoire. Nous sommes de tout côté entourés de crêtes fantastiques, à l'Est le cap aux Corbeaux, au Nord les îlets d'Amour et Brûlé, l'Îlet au Massacre ; regardez au large l'île du Bic et le Biquet, ce rocher qui sert de piédestal au phare qui le surmonte. Au fond du bassin formé par ces hauteurs énormes, la nappe d'eau de la Baie et de chaque côté les rivières du « Sud-Ouest » et du « Nord-Est » qui bondissent impatientes de s'y rendre. Dans le flanc Nord de l'Îlet au Massacre est une immense caverne, célèbre par le carnage de cinq cents Miames réfugiés dans cet endroit pour éviter la poursuite d'un nombreux parti d'Iroquois ; mais découverts par la fumée de leur camp, ils furent tous immolés à la fureur de leur cruel ennemi leurs os tapissent encore le pavé de la grotte. C'est ici qu'il est magnifique par une journée d'hiver d'entendre grandir le tempête, croquer les arbres, de voir tourbillonner la neige dans ces gorges profondes, et d'écouter le vent qui comme un loup affamé vient flairer chaque crevasse et pousse à la vue des ossements de la caverne un long hurlement.

Nous sortons des cols de ces montagnes, voici la rivière Blanche, voyez dans cette anse abritée par ce rocher les berges pêcheuses qui ont fait halte pour passer la nuit ; de ces hauteurs on aperçoit Rimouski, en face duquel sont l'Île St. Bernabé et l'Îlet à Canuel, puis la Pointe aux Pères ; voyez dans l'Est le Mont Commis qui élève sa taille de géant ; mais où sont les montagnes du Nord ? elles ont disparu ; regardez ce ruban bleu étendu à l'horizon c'est la côte nord, c'est voyez-vous que le fleuve a douze lieues de traversée ici. Passons ici en

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARQUILLIER.

(Suite.)

X.

PRESENTIMENT.

Les choses étaient en cet état dans la famille du comte d'Harleville et de celle de Bourguignon, lorsque la révolution de juillet 1830 arriva ; la France eut un moment que ce réveil du peuple allait déchirer les honteux traités de 1815 ; un moment aussi on crut que le drapeau de la république, que les aigles de l'Empire allaient être replantés sur les rives l'Escaut, de la Dyle et du Rhin ; le colonel et l'ex-sergent jetèrent, comme le pays tout entier, un cri de joie et d'espérance ; les deux braves étendirent la main sur leurs armes pour les ressaisir en l'honneur de la gloire de retour ; le grognard s'appuyait le nombre de cartouches qu'il pourrait encore brûler devant les Anglais ou les Prussiens ; déjà les malles de l'un étaient faites, et le sac de l'autre était bouclé comme au jour des grands départs pour Austerlitz ou Wagram... lorsque les événements de Paris et l'avènement au trône de l'ami de Lafayette vinrent suspendre leurs préparatifs, et leur ap-

prendre qu'un système de paix à tout prix avait prévalu dans les conseils de la nation, et que le glorieux drapeau tricolore n'avait été arboré sur la colonne de la grande armée que comme moyen nécessaire à la fondation d'une nouvelle dynastie.

Ce fut une cruelle déception pour nos deux braves, qui virent s'échapper ainsi l'occasion de prendre une éclatante revanche. Ils se résignèrent pourtant, et une seconde fois ils coururent la tête devant cette bataille populaire gagnée sans résultat comme sans bénéfice.

— J'aurais voulu mourir de gloire et de périls, dit le colonel au grognard, mais je le vois bien, je ne mourrai que d'ennui et de chagrin !

— Mon colonel, répondit le Balsifé, puisque c'est une affaire enfoncée pour nous, continuons d'élever nos enfants et de vivre tranquillement. L'Empereur n'a-t-il pas dit et écrit : « Dieu protège la France » Eh bien ! voilà la chose.

Dès-lors le grognard ne songea plus qu'à arrondir sa petite fortune. Du consentement de sa femme, il vendit les rentes qu'ils avaient sur l'Etat pour acheter des pièces de terre qui avoisinaient leur clos ; un corps de logis, bâti dans le goût moderne fut ajouté au bâtiment principal ; le personnel de la basse-cour, déjà fort confortable, fut augmenté d'une superbe vache et d'une petite servante ; en définitive, au bout de l'année 1831, M. Bourguignon était devenu un des notables propriétaires de Mennecey ; mais, au milieu de la prospérité toujours croissante de cette famille, une idée sombre semblait poursuivre le grognard, sans que personne, pas même le comte d'Harleville, pût en deviner la cause. Enfin un jour que l'abbé Caffieux et le vieux soldat retournaient de compagnie, l'un à son presbytère, l'autre à sa demeure, le sergent dit tout-à-coup.

— Gageons, monsieur le curé, que vous ne

vous doutez pas de ce qui me met quelquefois la cervelle à l'envers !

— Certes, monsieur Bourguignon, je ne m'en doute même pas.

— Eh bien ! c'est Lucienne.

— Aurait-elle cessé d'être excellente mère ? demanda le pasteur avec étonnement ; se dérangeait-elle de son ménage ?

— Bien au contraire, monsieur le curé ; cette créature-là est la crème de la fidélité ; et voilà justement pourquoi je voudrais me faire assurer.

— Assurer !... répéta l'abbé, et contre quoi ? — Je ne vous comprends pas, monsieur Bourguignon.

— Oui, assuror, répéta le grognard en appuyant sur le mot ; primo, d'abord contre ma mort ; secundo, contre la grêle ; tertio, contre la foudre !... N'est-ce pas trois maux inévitables à la fois ?

— A quoi bon ? fit le curé ; les décrets de notre divine Providence sont immuables ; sa volonté est plus forte que les prévisions humaines. Ne savez-vous pas que l'Évangile a dit : « L'homme propose et Dieu dispose. »

— Je n'en ignore pas, monsieur le curé ; mais, en attendant, je puis, en de ces maux, passer l'arme à gauche indéfiniment, et tomber dans les pantoufles du Père éternel ; la grêle peut, un soir, tout ravager, tout bouleverser, tout anéantir dans nos champs ; le tonnerre peut mettre le feu aux quatre coins de la maison aux Louiers qui serait flambée, attendu qu'elle n'est pas imperméable ; alors quels chagrins n'aurais-je pas, même après ma mort, si ces trois malheurs-là advenaient en même temps ; pas arriverait-il même qu'un seul, et au choix... voyez-vous, ma pauvre Lucienne, malame Bourguignon, veux-je dire, ma chérie d'Euphrasie, n'ayant pas la moindre chicotte à mettre sous la dent !... — Et après une pause : — Ce serait bien dur à avaler ! ajouta le grognard d'un ton pénétré.

XI.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE MENNECEY ET LA GOUVERNANTE DU CURÉ.

La révolution de juillet 1830 avait tout ébranlé : les trônes comme les autels, les doctrines comme les croyances religieuses. Vainqueurs et vaincus étaient étonnés d'un triomphe aussi imprévu et aussi subit, les premiers encore plus que les derniers ; mais à peine les partis étaient-ils un peu revenus de leur étonnement, qu'un fleuve, plus que celui des révolutions, vint frapper de stupeur la population parisienne : nous voulons parler du choléra, de cette peste noire et mystérieuse qui, dans ses étroites, frappait comme la foudre.

Le village de Mennecey avait été décimé, de même que la plupart des villes de France ; l'abbé Caffieux, comme ces vieux soldats que la trompette réjouit après une longue paix, s'était en quelque sorte multiplié pour secourir et consoler ses ouailles ; le pasteur de soixante-quinze ans était redevenu jeune à l'approche du péril qu'il avait bravé en véritable philosophe chrétien et en digne prêtre qu'il était. Dans ces fatales conjonctures, il avait trouvé de fermes auxiliaires dans le comte d'Harleville et dans le grognard. Ces deux hommes, placés inégalement sur l'échelle sociale, avaient montré, comme sur les champs de bataille, une présence d'esprit et un sang-froid qui avaient encouragé les forts et rassuré les faibles. Le danger égalise les positions, et c'est alors que la force morale, ce don de Dieu, annihile ces distinctions éphémères que le hasard de la naissance ou de la fortune impose aux hommes.

Le choléra avait donc passé comme un ouragan ; mais les appréhensions d'une nouvelle persécution contre la religion et ses ministres étaient vives chez l'abbé Caffieux, qui craignait que le gouvernement éclos des barricades, après

avoir assisté, sans mot dire, au sac de l'archevêché de Paris et à la spoliation des temples, ne fût pas assez fort pour motter une bride à l'airain de la fièvre populaire, et ne se trouvât lui-même entraîné. Cette crainte n'était pas fondée, rien n'avait justifié, et heureusement elle ne pouvait se réaliser, mais enfin elle existait chez le curé de Mennecey.

Dans des circonstances aussi délicates, l'abbé Caffieux eut pour lui un moyen excellent pour conjurer l'orage redouté : ce moyen consistait à placer l'église de Mennecey sous le patronage de la force, en faisant siéger au nombre des marguilliers le sergent Bourguignon, « Bonaparte, se dit l'abbé dans un de ses monologues du soir, a relevé les croix abattues et purgé le sanctuaire pollué par des brigands ; il a, comme Charlemagne, restauré la religion ; de plus Bonaparte détestait cordialement les sans-culottes et les idéologues qui ne sont que des sans-culottes en bas de soie et en jabots. Pourquoi un de ses plus fiers soldats n'aurait-il pas hérité des sentiments de son chef ? Tel maître, tel serviteur ; tel général, tel soldat : il me semble que cela est logique. Allons, c'est u... chose arrêtée ; M. Bourguignon, qui, d'ailleurs, est aujourd'hui un des notables, de Mennecey, et par-dessus tout un homme probe, bien que je ne l'aperçoive que rarement à l'église, M. Bourguignon, dis-je, sera marguillier, et figurera au banc d'œuvre de la paroisse, à côté de son ancien colonel, le comte d'Harleville, qui est marguillier d'honneur, et par droit, de conquête et par droit d'élection, ajouta-t-il, en souriant à part lui. »

Cette résolution une fois prise, le bonhomme ne pensa plus qu'à la mettre à exécution. Hâtons-nous d'ajouter que sa gouvernante ; mademoiselle Française, vieille fille qui avait vécu des mois quinze ans dans les honneurs de la société, et qui était si bien incorporée avec les choses saintes, qu'on l'entendait souvent répéter :